

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	09	10

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HÉBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre

Absents représentés : BASCOUL André (à TROIN Katia)

Absents excusés non représentés : GARRON Patrice,

Mme HÉBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

04/12/2025

Objet de la délibération

Délibération n°40/2025 : ASSOCIATIONS : ATTRIBUTION DE SUBVENTION ÉCOLE ESCOULEN

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de l'association École Jean-François-Escoulen pour l'année 2026.

Considérant l'objet de l'association de promotion et de valorisation de l'activité de tournage sur bois par l'enseignement des techniques et savoir-faire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

**DÉCIDE** d'allouer la subvention suivante :

Association « ÉCOLE DE TOURNAGE SUR BOIS J-F. ESCOULEN » 20 400.00 €

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

**PRÉCISE** que le versement de la subvention sera fractionné à raison d'un versement par mois à compter du mois de janvier.

**CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit

Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

